

ANNEXES

- *Pièce jointe de la délibération du conseil d'administration du 28 mai 2018*
 - *Déclaration individuelle de candidature*
 - *Liste de candidats*
 - *Accusé de réception de dépôt de liste*
 - *Demande d'inscription sur les listes électorales*
 - *Procuration*
 - *Bulletins de vote*
 - *Constat de scellé d'urne*
 - *Procès-verbal des opérations de vote et de dépouillement*
- *Procès-verbal des opérations de centralisation des PV de dépouillement*

Structure de recherche	Composante de vote
Agroécologie	Sciences vie terre et environnement
Archéologie, Terre, Histoire, Société (ARTEHIS)	Sciences humaines
Biochimie du peroxyosome, inflammation et métabolisme lipidique (Bio-peroxIL)	Sciences de santé
Biogéosciences	Sciences vie terre et environnement
Centre des Sciences du Gout et de l'Alimentation (CSGA)	Sciences vie terre et environnement
Centre Georges Chevrier (CGC)	Sciences humaines
Cognition, Action et Plasticité Sensomotrice (CAPS)	Sciences du sport
Institut de Chimie Moléculaire de l'Université de Bourgogne (ICMUB)	Sciences et techniques
Institut de Mathématiques de Bourgogne (IMB)	Sciences et techniques
Laboratoire d'Etude de l'Apprentissage et du Développement (LEAD)	Sciences humaines
Equipe Vision pour la roBOTique (VIBOT)	IUT du Creusot
Laboratoire d'Immunologie et d'Immunothérapie des Cancers (LIIC)	Sciences de santé
Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne (ICB)	Sciences et techniques
Lipides nutrition cancer (LNC)	Sciences de santé
Théoriser et Modéliser pour Aménager (ThéMA)	Sciences humaines
Maison des Sciences de l'Homme de Dijon	Maison des Sciences de l'Homme de Dijon



Conseil de composante

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE

.....

Scrutin du 24 Novembre 2020 (personnels enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service)

Scrutin des 24 et 25 Novembre 2020 (usagers)

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

Je soussigné(e) :

Composante d'affectation :

Adresse personnelle :

.....

Courriel :

Date de naissance :

(En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus jeune des candidats susceptibles d'être proclamés élus).

Déclare être candidat(e) aux élections du conseil de la composante :

Collège (circonscription le cas échéant) :

En position n°..... sur la liste intitulée (nom de la liste) :

.....

Le cas échéant, appartenance syndicale ou soutien dont bénéficie le candidat (joindre les justificatifs de soutien)

Liste représentée par :

Fait à, le

Signature

Cette déclaration de candidature doit être jointe à la liste présentée et, pour les étudiants, accompagnée d'une photocopie de leur carte d'étudiant ou à défaut un certificat de scolarité. Seul un document original est accepté. La présentation de ce document par télécopie ou son envoi par voie électronique n'est pas admis.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE

.....

Scrutin du 24 Novembre 2020 (personnels enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service)

Scrutin des 24 et 25 Novembre 2020 (usagers)

LISTE DE CANDIDATS

Nom du collège (circonscription le cas échéant) :

Nombre de sièges à pourvoir :

Intitulé de la liste :

Nom - prénom des candidat(e)s:

**Sous peine d'irrecevabilité de la liste, le classement doit respecter la règle de parité H/F par alternance*

- | | |
|---|---|
| 1. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : | 13. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : |
| 2. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : | 14. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : |
| 3. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : | 15. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : |
| 4. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : | 16. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : |
| 5. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : | 17. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : |
| 6. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : | 18. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : |
| 7. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : | 19. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : |
| 8. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : | 20. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : |
| 9. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : | 21. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : |
| 10. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : | 22. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : |
| 11. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : | 23. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : |
| 12. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : | 24. <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur : |

Nom Prénom du représentant de la liste (obligatoirement candidat sur la liste) :

.....

Téléphone :

Courriel :

Adresse postale :

Le cas échéant, appartenance syndicale ou soutien(s) dont bénéficie la liste des candidats (joindre un justificatif)

.....

Fait à le Signature du représentant de la liste :

Seul un document original est accepté. La présentation de ce document par télécopie ou son envoi par voie électronique n'est pas admis.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE

.....

Scrutin du 24 Novembre 2020 (personnels enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service)

Scrutin des 24 et 25 Novembre 2020 (usagers)

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE DÉPÔT DE LISTE DE CANDIDATS

Nom du collègue (circonscription le cas échéant) :

Intitulé de la liste :

Eventuellement appartenance ou soutien :

(joindre le justificatif)

Nombre de candidats :

Déclarations individuelles de candidature jointes (+ carte d'étudiant ou certificat de scolarité pour les usagers)

Liste de candidats

Parité H/F respectée

Candidats inscrits sur la liste électorale

Profession de foi : OUI

NON

Le cas échéant,
assesseur(s) :

Nom Prénom du représentant de la liste :
--

Téléphone :

Courriel :

Adresse postale :

Fait à le

Signature du responsable administratif de la composante

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE

.....

Scrutin du 24 Novembre 2020 (personnels enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service)

Scrutin des 24 et 25 Novembre 2020 (usagers)

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnels et usagers (auditeurs) visés à l'article 4 de l'arrêté électoral du 6 octobre 2020 et dont l'inscription sur les listes électorales est subordonnée à une demande de leur part, doivent faire cette demande par écrit ou par voie électronique au plus tard le 18 Novembre 2020 à 17h, auprès de leur composante (voir modalités article 4 de l'arrêté).

PERSONNELS

Madame Monsieur

NOM d'usage :

Nom patronymique : Prénom :

Courriel :

Corps :

Composante d'affectation : Lieu d'exercice :

Nombre d'heures d'enseignement effectuées durant l'année universitaire 2020-2021: HETD

Demande à être inscrit(e) sur les listes électorales suivantes (préciser le collège) :

(L'enseignement considéré doit être commencé et non terminé le jour du scrutin)

AUDITEURS

Madame Monsieur

NOM d'usage :

Nom patronymique Prénom :

Courriel :

Formation suivie : Nom de la composante :

Demande à être inscrit(e) sur la liste des électeurs du collège des usagers.

Fait à le Signature du demandeur	Nom et visa du responsable administratif de la composante qui atteste l'exactitude des informations ci-dessus. Heure et date de réception de la demande
---	--

Inscription autorisée par le **service des personnels enseignants** (pour les personnels), le.....

Oui Non Nom et visa du signataire :

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE

.....

Scrutin du 24 Novembre 2020 (personnels enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service)

Scrutin des 24 et 25 Novembre (usagers)

PROCURATION N°.....

Mandant

Nom, prénom :

Electeur du collège (circonscription le cas échéant) :

Donne procuration à :

Mandataire

Nom, prénom :

Electeur du collège (circonscription le cas échéant) :

Pour voter en mes lieu et place, lors du scrutin :

du 24 Novembre 2020 (*personnels enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service*)

des 24 et 25 Novembre 2020 (étudiants/usagers)

L'électeur à qui vous donnez procuration (le/la mandataire) doit appartenir au même collège que vous-même.

Une personne ne peut pas détenir plus de deux procurations.

Le mandant doit justifier de son identité lors du retrait du formulaire de procuration.

Fait à, le Signature du mandant

La procuration, qui peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, est enregistrée par la composante qui conserve l'original. Les procurations sont enregistrées par le dépôt ou l'envoi postal ou électronique, sous réserve de l'utilisation d'une adresse institutionnelle (@u-bourgogne.fr), auprès du responsable administratif de la composante.

BULLETINS DE VOTE

<p style="text-align: center;">UNIVERSITE DE BOURGOGNE</p> <p style="text-align: center;">Élections des membres du conseil de</p> <p style="text-align: center;">Scrutin du 24 Novembre 2020</p> <p style="text-align: center;">Collège :</p> <p style="text-align: center;">Nombre de sièges à pourvoir :</p> <p style="text-align: center;">Liste :</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p> <p>5.</p> <p>6.</p> <p>...</p> <p><i>(préciser le nom du soutien le cas échéant)</i></p>	<p style="text-align: center;">UNIVERSITE DE BOURGOGNE</p> <p style="text-align: center;">Élections des membres du conseil de</p> <p style="text-align: center;">Scrutin du 24 Novembre 2020</p> <p style="text-align: center;">Collège :</p> <p style="text-align: center;">Nombre de sièges à pourvoir :</p> <p style="text-align: center;">Liste :</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p> <p>5.</p> <p>6.</p> <p>...</p> <p><i>(préciser le nom du soutien le cas échéant)</i></p>
<p style="text-align: center;">UNIVERSITE DE BOURGOGNE</p> <p style="text-align: center;">Élections des membres du conseil de</p> <p style="text-align: center;">Scrutin des 24 et 25 Novembre 2020 2019</p> <p style="text-align: center;">Collège des usagers</p> <p style="text-align: center;">Nombre de sièges à pourvoir :</p> <p style="text-align: center;">Liste :</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p> <p>5.</p> <p>6.</p> <p>...</p> <p><i>(préciser le nom du soutien le cas échéant)</i></p>	<p style="text-align: center;">UNIVERSITE DE BOURGOGNE</p> <p style="text-align: center;">Élections des membres du conseil de</p> <p style="text-align: center;">Scrutin des 24 et 25 Novembre 2020</p> <p style="text-align: center;">Collège des usagers</p> <p style="text-align: center;">Nombre de sièges à pourvoir :</p> <p style="text-align: center;">Liste :</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p> <p>5.</p> <p>6.</p> <p>...</p> <p><i>(préciser le nom du soutien le cas échéant)</i></p>

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE

.....

Scrutin du 24 Novembre 2020 (personnels enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service)

Scrutin des 24 et 25 Novembre 2020 (usagers)

CONSTAT DE SCELLÉ D'URNE

Bureau de vote :

Urne scellée le _____

à heures

Responsable de la pose des scellés :

Nom	Prénom	Qualité (président du bureau de vote, assesseurs, scrutateurs...)	Émargement

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE

.....

Scrutin du 24 Novembre 2020 (personnels enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service)

Scrutin des 24 et 25 Novembre 2020 (usagers)

Collège :

PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DE VOTE ET DE DÉPOUILLEMENT

Heures d'ouverture et de clôture du scrutin : 9 h – 17 h

BUREAU DE VOTE :

Nom du bureau de vote :

Président du bureau de vote :

Responsable de la pose et dépose des scellés :

RECENSEMENTS GÉNÉRAUX A EFFECTUER DÈS L'OUVERTURE DE L'URNE :

Nombre d'inscrits sur la liste électorale principale :

Nombre d'inscrits supplémentaires (à ajouter) : +

Nombre de retraits sur la liste électorale (à déduire) -

Total des inscrits sur la liste électorale : =

(avant dépouillement)

en chiffres en lettres

Nombre de votants d'après les émargements

- dont par procuration (1)

Taux de participation (votants/inscrits) =%

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (A)

Suffrages à déduire : Voir liste page 3 (2)

- bulletins blancs (a)

- enveloppes vides ou non réglementaires (b).....

- bulletins nuls (c).....

Total (a+b+c) (B)

Suffrages valablement exprimés = (A) moins (B) (C)

nombre de votants (A) – nombre de suffrages à déduire (B) = nombre de voix recueillies par l'ensemble des listes (C)

CALCUL DES SUFFRAGES RECUEILLIS PAR LISTE :

INTITULÉ DES LISTES dans l'ordre du tirage au sort	Nombre de suffrages exprimés par liste
Total suffrages exprimés pour l'ensemble des listes (C)	

Calcul du quotient électoral :

Nombre total de suffrages exprimés (C)

÷

Nombre de sièges à pourvoir

=

Quotient électoral

OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS

CLOTURE DU PROCÈS-VERBAL

Le présent procès-verbal, auquel sont annexés suffrages à déduire (2), a été dressé et clos le àH en **deux exemplaires**, a été lu par le président du bureau de vote et signé par ledit président, les assesseurs, les scrutateurs et le secrétaire.

Le président du bureau de vote*

Les scrutateurs*

Les assesseurs*

***Nom et signature**

- (1) La liste des procurations et les procurations doivent être annexées au présent procès-verbal.
- (2) Les bulletins nuls constituant les suffrages à déduire doivent être annexés au présent procès-verbal. Ils doivent être signés par les membres du bureau de vote et porter la cause de l'annexion.
Sont à comptabiliser dans « suffrages à déduire » :

- les bulletins comportant un nombre de noms supérieur à celui des sièges à pourvoir,
- les bulletins blancs,
- les bulletins sur lesquels les votants se sont fait reconnaître,
- les bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires,
- les bulletins écrits sur papier d'une couleur différente de celle qui a été retenue pour le collègue considéré,
- les bulletins ou enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance,
- les bulletins comprenant des noms de personnes n'ayant pas fait acte de candidature,
- le panachage n'est pas admis. En conséquence, tout bulletin comportant des noms rayés ou ajoutés sera nul.
- les enveloppes vides ou non réglementaires.

si une enveloppe contient plusieurs bulletins, le vote est nul quand les bulletins comportent des listes différentes. Les bulletins multiples ne comptent que pour un seul quand ils désignent la même liste.

Tous les bulletins valides doivent être conservés 3 mois dans un endroit sécurisé.

Pièces à remettre au comité électoral consultatif :

- *le présent procès-verbal en un **exemplaire** (la composante conserve le second exemplaire)*
- *les bulletins blancs et nuls*
- *les enveloppes vides ou non réglementaires*
- *les feuilles d'émargement*
- *les procurations y compris celles refusées, accompagnées des pièces justificatives*
- *le constat de scellé des urnes*

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE

.....

Scrutin du 24 Novembre 2020 (personnels enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service)

Scrutin des 24 et 25 Novembre 2020 (usagers)

Collège :

**PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DE
CENTRALISATION DES PV DE DEPOUILLEMENT**

Heures d'ouverture et de clôture du scrutin : 9 h – 17 h

Bureau centralisateur des bureaux de vote suivants :

.....
.....

RECENSEMENTS GÉNÉRAUX :

Nombre d'inscrits sur la liste électorale principale :

Nombre d'inscrits supplémentaires (à ajouter) : +

Nombre de retraits sur la liste électorale (à déduire) : -

Total des inscrits sur la liste électorale : =

en chiffres *en lettres*

Nombre de votants d'après les émargements

- dont par procuration (1)

Taux de participation (votants/inscrits) =%

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (A)

Suffrages à déduire : Voir liste page 3 (2)

- bulletins blancs (a)

- enveloppes vides ou non réglementaires (b).....

- bulletins nuls (c).....

Total (a+b+c)(B)

Suffrages valablement exprimés = (A) moins (B) (C)

nombre de votants (A) – nombre de suffrages à déduire (B) = nombre de voix recueillies par l'ensemble des listes (C)

CALCUL DES SUFFRAGES RECUEILLIS PAR LISTE :

Nombre de suffrages exprimés par liste						Total des suffrages exprimés pour l'ensemble des listes
Bureaux de vote	Intitulé des listes <u>dans l'ordre du tirage au sort</u>					
Total des suffrages exprimés pour l'ensemble des bureaux de vote						(C)

(C) Nombre total de suffrages exprimés

Calcul du quotient électoral :

Nombre total de suffrages exprimés (C)

÷

Nombre de sièges à pourvoir

=

Quotient électoral

OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS

CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Le présent procès-verbal, auquel sont annexés suffrages à déduire (2), a été dressé et clos le àH en **deux exemplaires**, a été lu par le président du bureau de vote et signé par ledit président, les assesseurs, les scrutateurs et le secrétaire.

Le président du bureau de vote*

Les scrutateurs*

Les assesseurs*

***Nom et signature**

(1) Les procurations doivent être annexées au présent procès-verbal.

(2) Les bulletins nuls constituant les suffrages à déduire doivent être annexés au présent procès-verbal. Ils doivent être signés par les membres du bureau de vote et porter la cause de l'annexion. Sont à comptabiliser dans « suffrages à déduire » :

- les bulletins comportant un nombre de noms supérieur à celui des sièges à pourvoir,
- les bulletins blancs,
- les bulletins sur lesquels les votants se sont fait reconnaître,
- les bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires,
- les bulletins écrits sur papier d'une couleur différente de celle qui a été retenue pour le collège considéré,
- les bulletins ou enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance,
- les bulletins comprenant des noms de personnes n'ayant pas fait acte de candidature,
- le panachage n'est pas admis. En conséquence, tout bulletin comportant des noms rayés ou ajoutés sera nul.
- les enveloppes vides ou non réglementaires.

Si une enveloppe contient plusieurs bulletins, le vote est nul quand les bulletins comportent des listes différentes. Les bulletins multiples ne comptent que pour un seul quand ils désignent la même liste.

Tous les bulletins valides doivent être conservés 3 mois dans un endroit sécurisé.

Pièces à remettre au comité électoral consultatif :

- *le présent procès-verbal en un exemplaire (la composante conserve le second exemplaire)*
- *les bulletins blancs et nuls*
- *les enveloppes vides ou non réglementaires*
- *les feuilles d'émargement*
- *les procurations y compris celles refusées, accompagnées des pièces justificatives*
- *le constat de scellé des urnes*